

L'ALLIANCE ECOLOGIQUE ET SOCIALE AUX COTES DE GREENPEACE USA INJUSTEMENT CONDAMNEE PAR UN TRIBUNAL AMERICAIN



Un jury du Dakota du Nord vient de condamner Greenpeace USA et Greenpeace International à verser plus de 660 millions de dollars de dommages et intérêts au pétrolier Energy Transfer, menaçant la survie de l'ONG au Etats-Unis, ce qui est de toute évidence l'objectif premier de cette procédure-bâillon. L'entreprise accuse Greenpeace d'avoir orchestré les manifestations de 2016 et 2017 contre son projet d'oléoduc, le Dakota Access Pipeline, qui menace la ressource en eau des populations Sioux riveraines.

Ce verdict va à rebours de l'histoire.

Alors que les alertes environnementales n'ont jamais été aussi fortes, voir une organisation de défense de l'environnement condamnée par une entreprise pétrolière est un signal très inquiétant. Toutes celles et ceux qui sont attachés à la liberté d'expression et à la défense des libertés publiques fondamentales doivent se sentir concerné-es par ce jugement. C'est un tournant dans l'histoire des procédures-bâillons aux Etats-Unis et ailleurs, qui met la justice au service d'une entreprise privée, responsable de la crise climatique. Le verdict rendu peut affecter n'importe quelle mobilisation. Cette décision met en danger la liberté d'expression et le droit de manifester aux Etats-Unis, et partout où elle pourrait inspirer des multinationales et des gouvernements prompts à criminaliser les mobilisations écologistes.

L'attaque contre Greenpeace USA est aussi une preuve supplémentaire du racisme environnemental dont se nourrissent les tyrans de l'industrie fossile. En effet, l'ONG est attaquée dans le cadre de son soutien à une mobilisation qui a été initiée et organisée par les communautés autochtones sioux.

Greenpeace USA a annoncé faire appel. L'ampleur des attaques nous incite toutes et tous à continuer de façon toujours plus déterminée notre combat, dans les tribunaux, partout dans le monde, contre les procédures-bâillons, dans la rue, dans nos lieux de vie et de travail pour imposer la justice sociale et environnementale. On peut blesser une organisation mais on n'arrête pas un mouvement.